

Joël HOCQUELET
Maire de MARMANDE

CABINET DU MAIRE

TEL. 05.53.93.09.50

Réf JH/CM

Marmande, le vendredi 30 octobre 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Suite l'annonce du reconfinement à partir de ce vendredi 30 octobre 2020 nécessaire à notre pays pour endiguer la propagation du COVID 19, vous avez précisé hier soir les nouvelles modalités de fonctionnement et de déploiement de ce second confinement.

Comme au printemps dernier, seuls les commerces dits « essentiels » seront autorisés à ouvrir leurs portes à compter de ce jour. Il s'agit, à quelques nouveautés près de la même liste qui avait été établie en mars au sein du décret n° 2020-93 du 23/03/2020. Vous l'annoncez également hier soir, les commerces « non-essentiels » seront autorisés à fonctionner grâce à la livraison et au click and collect.

Après échanges avec des représentants de commerçants, ces derniers me faisant part de leurs fortes craintes, je m'inquiète – avec eux - de la possibilité néanmoins offerte aux grandes surfaces de notre territoire de poursuivre la vente de produits « non-essentiels », alors qu'une fermeture des rayons non alimentaires des super et hypermarchés pourraient être décidée. Cette question a d'ailleurs été soulevée chez nos voisins outre-Manche puisque le gouvernement du Pays de Galle a depuis quelques jours, décidé d'interdire la vente de produits jugés non nécessaires à la vie quotidienne (vêtement, jeux, jouets, chocolats de Noël, etc) et ce en rendant les rayons inaccessibles au public.

Dans un souci d'équité entre les commerces de types super et hypermarchés et les commerces de proximité concernés par cette fermeture administrative, et d'autant plus durant cette période économiquement stratégique qu'est la fin d'année, je souhaite que vous puissiez contraindre les hyper et supermarchés à fermer ces rayons « non-essentiels » et à mettre en œuvre le nécessaire contrôle de cette mesure.

Je ne doute pas que vous accédiez à cette demande, car il en va de l'avenir du commerce dans nos centre-villes ruraux, du développement des circuits courts et de l'emploi local de qualité, sujets sur lesquels vous avez de nombreuses fois exprimé votre sensibilité. Nous ne pouvons pas penser le monde « d'après » et privilégiant les outils « d'hier » que sont les hyper et supermarchés.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Maire de Marmande

Joël HOCQUELET

MAIRIE DE MARMANDE